

Le mot du Bâtonnier

5 octobre 2020



Vincent Maurel, Bâtonnier

« Entre l'envie et le regret, il y a un point qui s'appelle le présent Il faudrait s'entraîner à y tenir en équilibre »

Sylvain Tesson *Dans les forêts de Sibérie*

Mes chers Confrères,

Les éditos et autres écrits à votre attention se suivent et se ressemblent. Malheureusement. La COVID est toujours là, bien présente. Les annonces faites ce matin par le gouvernement concernant Paris et sa périphérie, bien qu'attendues, sont toujours compliquées à entendre.

Mais c'est ainsi. Il faut en passer par ces restrictions pour limiter au maximum la contamination des plus fragiles.

Dans ce contexte, en accord avec le Conseil de l'Ordre et l'association des Secrétaires et anciens Secrétaires de la Conférence, j'ai décidé l'annulation de la

Rentrée, initialement prévue le 20 novembre prochain. Par voie de conséquence, est également annulé pour cette année le Concours de la Conférence, qui se tient traditionnellement au cours du dernier trimestre de l'année.

Nos deux brillants secrétaires de la Conférence, Amaury Le Bourdon et Jean-Baptiste de Varax, voient donc leur mandat se prolonger l'année prochaine.

Ainsi que je l'ai écrit aux candidats, cette annulation à la fois de la Rentrée et du Concours est pour moi un véritable déchirement. Ces manifestations rythment la vie de notre barreau et en font la fierté. J'y suis particulièrement attaché. Je crois n'avoir d'ailleurs jamais loupé une Rentrée depuis que j'ai prêté serment.

Les autres rendez-vous prévus en novembre sont pour l'instant maintenus : Eloc'En Seine, le 18 novembre, la Soirée des éloquences francophones, le 19 novembre, et le colloque ayant pour thème le secret professionnel, organisé avec l'UIA, le 20 novembre.

Leurs modalités restent toutefois à définir, et il est très probable qu'ils se tiendront en tout ou partie en visioconférence.

Il ne s'agit pas là de nouvelles réjouissantes. Pour autant, nous ne devons pas sombrer dans le pessimisme : notre barreau, à votre image, reste très actif.

Nous avons aujourd'hui inauguré les trois journées durant lesquelles notre barreau va à la rencontre des entreprises, des artisans, des commerçants, des professions libérales. Près d'une centaine d'entre vous s'est portée volontaire pour participer à différents ateliers et offrir des consultations.

Avec « Les avocats prennent La Défense », nous donnons une belle image de notre profession. Cet événement est très apprécié en particulier de nos partenaires et de leurs membres et clients. Lors de l'atelier qui ouvrait celui-ci, ce matin, nous avons eu un échange passionnant avec les Présidents de la CCI 92 et de la CMA 92, respectivement Messieurs PONTHER et GOUPILLAT, ainsi qu'avec Madame DOURIS-ALLANOU, Directrice Régionale Hauts-de-Seine de la BRED.

Ceux-ci ont insisté sur l'importance pour les entreprises, selon eux, de penser avocat, et l'intérêt qu'elles y ont. Mais, ils n'ont pas hésité à nous bousculer : nous sommes parfois trop éloignés des

petites et moyennes entreprises, qui ne nous voient que comme des « avocats pompiers ». D'autres professions ont investi le terrain. Il nous appartient de le reconquérir. Nous avons des atouts : secret professionnel, spécialisation, capacité à mettre en place des stratégies, médiation, ... A nous de les faire connaître et de devenir indispensables au quotidien.

Le mois de septembre a également été riche en événements avec notamment les formations organisées par la Commission Droit Social, toujours réussies, ainsi que deux beaux succès : le Colloque organisé par le Groupe Mineurs, auquel participaient également des magistrats, et le premier module de l'Ecole de la Défense Pénale.

Celui-ci, consacré à la garde à vue et aux perquisitions des cabinets d'avocats, a rassemblé près de quatre-vingt confrères (dans le respect des règles sanitaires !). Vincent NIORE nous a à cette occasion fait l'amitié de nous faire partager sa très riche expérience en la matière.

Cette forte affluence est de bon augure. Je pense que nous pouvons d'ores et déjà nous enorgueillir de cette école. Celle-ci à un bel avenir.

On le voit donc, partagés entre le regret de l'avant et l'envie d'un après, les avocats n'en restent pas moins présents, fidèles aux justiciables, dévoués à leurs clients.

Je ne sais pas si nous sommes des équilibristes. Mais en tout cas, nous ne manquons pas de combativité.

Bien confraternellement,

Vincent Maurel

Bâtonnier